



TROUSSE D'INFORMATIONS

Événement de développement - Division 4

23-24 novembre 2024

Présenté par :

Synchro St-Laurent et Natation Artistique Québec



VERSION 1
(septembre 2024)

INFORMATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

| | |
|---------------------------|---|
| Dates | 23-24 novembre 2024 |
| Hôtes | Synchro St-Laurent |
| Lieu | Complexe sportif St-Laurent 2385 –Boulevard Thimens St-Laurent, H4R 1T4 GOOGLE MAPS |
| Stationnement | <i>Stationnement disponible en face du complexe sportif, à l'aréna voisine ainsi que dans les rues avoisinantes.</i> |
| Programmes visés | Provincial 9-10 ans, 11-12 ans, Jeunesse et Junior |
| Personne-ressource | Geneviève Quesnel, Coordonnatrice aux événements |
| Communications | Les informations et messages importants seront disponibles sur la page de l'événement, sur le site web de Natation Artistique Québec. |
| Règlementation | La règlementation 2024-2025 de Natation Artistique Québec sera appliquée. |
| Classement | Il n'y a aucun classement. Cet événement vise au développement des athlètes et entraîneur-es. |

INSCRIPTIONS

| | |
|------------------------------|--|
| Date de soumission | La date limite pour les inscriptions est le 11 octobre 2024 à 23h59. |
| Mode d'inscription | Le formulaire d'inscriptions sera transmis par courriel aux clubs dans la première semaine d'octobre. |
| Inscriptions tardives | Après la date limite, les demandes de modification doivent obligatoirement être transmises par courriel à Geneviève Quesnel , et seront assujetties à des pénalités de retard. |
| Remboursement | Les frais d'inscription des athlètes sont non remboursables . |
| Frais | Le coût d'inscription est de 90\$ (tx. Incluses) par athlète. Les frais de club sont de 65\$ (tx. Incluses). Il n'y a AUCUN frais pour les entraîneur-es et officiel·les. |

La [politique relative aux revenus de NAO](#) sera appliquée pour tous les autres frais.

ENTRAÎNEUR-ES

Admissibilité et inscription

Les entraîneur-es peuvent assister aux ateliers de leur choix. Le formulaire à utiliser est le même que celui pour les athlètes.

Les entraîneur-es admissibles lors de cet événement doivent être minimalement formé-es Allez à l'eau! (modules 1 à 5) et avoir une affiliation en règle (incluant les prérequis d'affiliation).

OFFICIEL-LES

Admissibilité et inscription

Les officiel-les sont invité-es à prendre part à cet événement. Celui-ci fait partie intégrante du processus de requalification et de formation continue pour la saison 2024-2025.

Il s'agit d'une occasion d'échanges, de développement et de perfectionnement. Une simulation de transitions de figures et éléments aura lieu le dimanche pour clore l'événement. Ceux/celles-ci doivent être inscrit-es via le [FORMULAIRE](#) à cet effet.

La date limite pour les inscriptions est le 11 octobre 2024 à 23h59.

Les officiel-les admissibles lors de cet événement doivent être minimalement formé-es et avoir une affiliation ainsi que des prérequis en règle.

ÉCHÉANCIER

- **2 octobre 2024 : ouverture de la période d'inscriptions**
- **11 octobre 2024 : date limite d'inscriptions**

LOGISTIQUE

- Le camp se déroulera sous formes d'ateliers animés par des entraîneur-es et officiel-les d'expérience qui partageront leurs connaissances et conseils avec les athlètes et entraîneur-es.
- La participation est facultative.
- Une simulation de transitions de figures et éléments aura lieu (pour tous les groupes d'âge) le dimanche.
- La flexibilité sera évaluée conformément au guide de flexibilité et à l'Annexe 7 du Manuel des Règlements 2024-2025.
- Les résultats des simulations seront diffusés à la suite de l'événement, dans un objectif de développement.

CONTENU

Le camp 2024 est basé sur l'implantation du nouveau mode de jugement au niveau provincial.

INSTALLATIONS SPORTIVES

| | |
|-------------------|---|
| Dimensions | 25m X 20m |
| Estrades | Capacité de plus de 100 personnes (88 places assises) |
| Cantine | À même le complexe sportif. Ouverte de 7h30 à 17h00. |

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Aucun soulier extérieur ne sera toléré sur le bord de la piscine.

Aucun parent ne sera permis dans les vestiaires, salles et gymnases.

Au plaisir de vous y voir !